

Règlement du marché hebdomadaire

Téléchargez ci-dessous l'arrêté municipal n° 2020-79 portant sur réglementation des marchés de plein air.

TÉLÉCHARGER



[2020-79-ARR-DSJ 1 .pdf - \(6,86Mo\)](#)



MAIRIE DE FOS-SUR-MER

AVENUE RENÉ CASSIN BP 5

13771 FOS-SUR-MER CEDEX

TEL. : 04 42 47 70 00

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

<http://www.fosurmer.fr/professionnels-entreprises/commerce/reglement-du-marche-hebdomadaire-723.html>

✓ OK, tout accepter

Personnaliser